EURODOM

*L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**Semaine du 16 au 20 novembre 2015**

**LA COMMISSION ADOPTE LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT RURAL DE LA MARTINIQUE ET DE LA GUADELOUPE :** La Commission européenne a adopté, mardi 17 novembre, les programmes de développement rural (PDR) de la Martinique et de la Guadeloupe portant sur la période 2014-2020. Le programme de la Guadeloupe est doté de 205.9 millions d'euros de fonds publics sur sept ans, dont 174 millions d'euros proviennent du budget de l'UE, et 31.8 millions d’euros de contreparties nationales. L’objectif du PDR de la Guadeloupe est de développer durablement l’économie des zones rurales par le soutien à la modernisation des exploitations agricoles et des entreprises agroalimentaires, à l’installation des jeunes agriculteurs, à la préservation et la valorisation des ressources naturelles et des espaces agricoles. Le programme est voué également à soutenir la production agricole dans les zones soumises à des contraintes naturelles et à développer les pratiques agricoles préservant les écosystèmes et la biodiversité ainsi que l’augmentation des surfaces sous contrat forestier. Pour ce faire, le programme a prévu de soutenir 1 800 projets de modernisation et de développement d'exploitations agricoles, 100 projets d'installation de jeunes agriculteurs afin de garantir le renouvellement générationnel, des actions de formation avec un objectif de 496 participants, 54 projets de coopération dans le domaine du transfert de connaissances, 15 projets d'investissements dans des services de base, ainsi que 10 projets d'études et d'investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine naturel. Celui de la Martinique bénéficie de 166 millions d'euros au total dont 130 millions de fonds de l'UE et 36 millions d’euros de contreparties nationales. La stratégie du programme vise à maintenir et consolider le potentiel agricole, sylvicole et agroalimentaire de l’île, ainsi que l’amélioration des revenus des exploitants favorisant le développement des zones rurales tout en permettant une gestion durable des ressources naturelles. Le PDR soutiendra également le maintien de la production agricole dans les zones soumises à des contraintes naturelles, le développement de pratiques agricoles préservant les écosystèmes et la biodiversité, ainsi que l’augmentation des surfaces en agriculture biologique. Pour la Martinique, le programme a prévu de soutenir 17 % des exploitations agricoles, 133 projets d’installation de jeunes agriculteurs, 100 projets de coopération dans le domaine du transfert de connaissances et l’innovation, 34 projets d’investissements dans des infrastructures touristiques, et 27 projets de développement des activités non agricoles en zone rurale. Ce sont ainsi 104 PDR sur 118 qui sont aujourd’hui adoptés par la Commission européenne. Les 14 derniers programmes devraient être adoptés dans les semaines à venir, y compris celui concernant la région guyanaise. Pour rappel, le PDR de Mayotte avait été adopté le 13 février 2015 et celui de la Réunion le 25 aout.

**DÉBAT SUR L’AVENIR DU SECTEUR SUCRE AU CONSEIL « AGRICULTURE » DU 16 NOVEMBRE DERNIER :** Les ministres de l’agriculture ont eu un court débat sur l’avenir du secteur sucre après la fin des quotas de production en 2017. Certains Etats membres, notamment l’Italie, ont demandé l’adoption de mesures pour accompagner la fin des quotas. L’Italie et l’Espagne avec le soutien de l’Autriche ont par ailleurs demandé la constitution d’un groupe d’experts de haut niveau sur l’avenir du secteur ainsi que l’utilisation des cotisations « sucre » qui alimentent le budget de l’UE pour des mesures en faveur de ce secteur pour 2016 et 2017. Le Royaume-Uni a quant lui estimé que le secteur, réformé en 2006, se trouve dans une position favorable et que toute action sur le secteur européen aura des répercussions sur les producteurs des pays ACP. La Commission a rappelé aux Etats membres qu’un groupe d’experts provisoire sur l’avenir du secteur sucre existe déjà et que la cotisation « sucre » évoquée par l’Italie constituait une ressource propre de l’UE.

**CONSEIL AGRICULTURE, LA COMMISSION DÉVOILE SES MESURES DE SIMPLIFICATION DE LA PAC** : Les Ministres de l’agriculture de l’Union européenne se sont réunis le 16 novembre 2015 à Luxembourg dans le cadre d’un Conseil Agriculture et Pêche. Au cours de cette réunion, le Commissaire de l’Agriculture et du développement rural, Phil HOGAN a présenté le programme de simplification de la politique agricole commune (PAC). Le Commissaire a dévoilé une série d’actes délégué et d’exécution afin de simplifier le Système Intégré de Gestion et de Contrôle, le régime de soutien aux jeunes agriculteurs et les soutiens couplés facultatifs. Concernant les contrôles, Phil HOGAN souhaite simplifier le système de contrôles préliminaires et réduire le nombre de contrôles sur place. Désormais, les agriculteurs pourront modifier leurs déclarations afin d’adapter leurs plans de culture pendant la saison agricole (avec justification et sous le contrôle de la Commission). Par rapport aux mesures concernant les paiements couplés facultatifs, la Commission propose aux Etats membres d’introduire, dans une certaine mesure, une modulation de ces aides au sein d’un secteur afin de tenir en compte la taille du bénéficiaire (contrairement au règlement actuel qui impose un taux unitaire d’aide). Enfin, afin de focaliser les aides sur les jeunes agriculteurs, les Etats membres pourront refuser aux entités juridiques contrôlées par de jeunes agriculteurs et d’autres agriculteurs de bénéficier des paiements directs spécialement conçus pour les jeunes agriculteurs (la surprime de 2% notamment). La Commission espère une mise en œuvre de ces mesures d’ici début 2016 et a rajouté que d’autres propositions pourraient être faites au cours du prochain Conseil Agriculture des 14 et 15 décembre prochain.

**QUESTIONS LIÉES AU COMMERCE INTERNATIONAL DE PRODUITS AGRICOLES DISCUTEES EN CONSEIL « AGRICULTURE » :** La Commission a informé les ministres de l’agriculture des Etats membres de l’UE de divers points relatifs au commerce international de produits agricoles lors de la réunion du Conseil en formation « agriculture » le 16 novembre dernier. Ainsi, le sommet ministériel de l’OMC à Nairobi où il est prévu de conclure le cycle de Doha a été évoqué ainsi que les négociations d’accords commerciaux bilatéraux en cours et à venir. Le ministre de l’agriculture du Luxembourg, qui assure actuellement la présidence du Conseil, a rappelé l’importance des enjeux pour l’agriculture européenne des négociations en cours avec les Etats-Unis sur le TTIP mais aussi des futures négociations commerciales avec des pays extrêmement compétitifs dans le domaine agricole, comme l’Australie et la Nouvelle Zélande. Phil HOGAN, Commissaire en charge de l’agriculture a annoncé aux ministres que la Commission aura toute une série de missions commerciales en 2016 notamment au Mexique et en Colombie en février, en Chine et au Japon en avril, et enfin en Indonésie et au Vietnam à l’automne. La Commissaire a aussi annoncé qu’une évaluation d’impact des échanges commerciaux avec l’Australie et la Nouvelle Zélande a été autorisée. L’avancement des négociations sur le TTIP a également été abordé. Lors du onzième cycle de négociations qui s’est achevé fin octobre, de nouvelles offres tarifaires concernant en particulier l’agriculture ont été échangées. Le prochain round de négociation est programmé pour le mois de février. Enfin, lors des discussions, les ministres ont à plusieurs reprises rappelé à la Commission que le Conseil devait être régulièrement informé de l’état d’avancement des négociations commerciales en particulier lorsque des questions agricoles sont en jeu.

**LE CONSEIL DONNE SON AVAL A L’OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS POUR UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LES PHILIPPINES :** Ce lundi 16 novembre, le Conseil de l’UE a donné son feu vert à la Commission pour l’ouverture de négociations bilatérales avec les Philippines en vue d’un accord de libre-échange. Les Philippines, pays producteur notamment de sucre de canne, de rhum et de bananes, est un membre de l’ASEAN (Association des nations de l’Asie du sud-est). En 2007, l’UE avait débuté des négociations en vue de conclure un accord régional avec l’ASEAN mais ces négociations ont été gelées en 2009 et l’UE a alors décidé de négocier des accords de libre-échange avec les pays de l’ASEAN sur une base individuelle. Ainsi, un accord a été conclu avec Singapour en octobre 2014, la rédaction de l’accord avec le Vietnam est en cours de finalisation et des négociations qui sont pour l’instant suspendues ont été ouvertes avec la Malaisie et la Thaïlande en 2013. Dans sa communication pour une nouvelle stratégie commerciale, la Commission a annoncé sa volonté de travailler à la reprise des négociations pour la conclusion d’un accord inter-régional UE / ASEAN sur la base de ces accords bilatéraux. A l’heure actuelle, les relations bilatérales UE / Philippines sont régies par un accord de partenariat et de coopération signé en 2012 qui prévoit un approfondissement du dialogue politique sur la paix, la sécurité internationale et les droits de l'homme, un renforcement des liens économiques et commerciaux et une collaboration plus étroite sur des questions comme les migrations et l'énergie.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 23 AU 27 NOVEMBRE 2015**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PARLEMENT EUROPEEN** | **COMMISSION EUROPEENNE** | **CONSEIL DE L’UE** | **MINISTÈRES FRANÇAIS** |
| **Lundi****23/11** | **Session plénière du Parlement européen à Strasbourg** |  |  |  |
| **Mardi****24/11** | **Session plénière du Parlement européen à Strasbourg** | **21e conférence MARS : Évaluation de la première année d’implémentation de la nouvelle réforme de la PAC, Thessalonique, Grèce**Programme: <https://ec.europa.eu/jrc/sites/default/files/draft%20agenda%2012%20Nov.pdf> |  |  |
| **Mercredi****25/11** | **Session plénière du Parlement européen à Strasbourg** | **21e conférence MARS : Évaluation de la première année d’implémentation de la nouvelle réforme de la PAC, Thessalonique, Grèce**Programme: <https://ec.europa.eu/jrc/sites/default/files/draft%20agenda%2012%20Nov.pdf> |  |  |
| **Jeudi****26/11** | **Session plénière du Parlement européen à Strasbourg** |  |  |  |
| **Vendredi****27/11** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |